

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Fiches de Données de Sécurité

Classified in accordance with Health Canada Hazardous Products Regulations
(SOR/2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit:

SPHERILEX® DP-0112

Nom chimique:

Dioxyde de silicium, prepare par voie chimique

Autres moyens d'identification

Numéro CAS: 112926-00-8, 7631-86-9

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée: Agent de revêtement

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur

NOM DE LA SOCIETE : Evonik Canada Inc.
3380 South Service Road
L7N 3J5 BurlingtonON
Canada

Téléphone : +1 905 336 3423

Télécopie : +1 905 332 5632

Courriel : product-regulatory-services@evonik.com

Numéro de téléphone d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +1 800 424 9300 (CHEMTREC - US & CANADA)
800 681 9531 (CHEMTREC MEXICO)
+1 703 527 3887 (CHEMTREC WORLD)
+1 613 996 6666 (CANUTEC – Seulement en cas d'urgence de transport)
+1 973 929 8060 (Product Regulatory Services)

2. Identification des dangers

Règlement sur les Produits Dangereux

Non classé

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger: Aucun symbole

Mot Indicateur: Aucun mot indicateur.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Mention de Danger: Sans objet**Conseil de Prudence****Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):** Aucune.**3. Composition/information sur les ingrédients****Nom chimique:**

Dioxyde de silicium, prepare par voie chimique

Substances

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Dioxyde de silicium, prepare par voie chimique (CAS 112926-00-8 resp. 7631-86-9)		112926-00-8	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Remarques sur la Composition: Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

La concentration exacte est retenue comme un secret commercial.

4. Premiers soins**Description des premiers soins**

Inhalation:	Dans le cas de libération de poussière de produit: Troubles possibles: toux, éternuements Sortir au grand air.
Contact Cutané:	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux:	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Aucun renseignement disponible.
Ingestion:	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. après absorption de grandes quantités de substance / En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection personnelle pour les secouristes:	Données non disponibles.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**Symptômes:** Aucuns connus.**Dangers:** Aucuns connus.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Jet d'eau vaporisée, mousse, CO₂, poudre sèche. Adapter le produit d'extinction à l'environnement.

Méthodes d'extinction inappropriées: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Dangers particuliers de la substance ou du mélange: Aucuns connus.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Les contenants peuvent accumuler de la pression s'ils sont exposés à la chaleur (incendie). Refroidir avec de l'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression (approuvé par MSHA ou NIOSH, ou l'équivalent) ainsi que des vêtements complets de protection.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Données non disponibles.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Aspirer immédiatement. Un aspirateur avec une installation de filtration hautement efficace est recommandée. Pour éviter des tourbillonnements de poussière, ne pas utiliser de balai ou d'air comprimé. Absorber et verser dans des récipients portant des inscriptions correctes. Évacuation : voir point 13.

Mesures de Précautions Environnementales: Obéit aux lois et règlements fédéraux, provinciaux, d'état et municipaux. Ne contamine pas les lacs, ruisseaux, rivières, ruisseaux souterrains ou le sol.
Ne pas laisser atteindre les eaux usées le terrain les cours d'eau eau souterraine les égouts.

7. Manutention et stockage

Manutention

Mesures techniques: Assurer une ventilation efficace.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Ventilation locale/totale:	Données non disponibles.
Conseils de manipulation:	Utiliser avec une ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Respecter toutes les précautions de l'étiquette ou de la FTSS même lorsque le contenant est vide car il pourrait y avoir encore des résidus de produit.
Mesures de prévention des contacts:	Données non disponibles.

Entreposage

Conditions de stockage sûres:	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver les contenants hermétiquement fermés en un endroit sec et frais.
Matériau d'emballage sûr:	Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique (CAS 112926-00-8 resp. 7631-86-9) - Total	TWA		4 mg/m ³	CAD BC OEL
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique (CAS 112926-00-8 resp. 7631-86-9) - Respirable.	TWA		1.5 mg/m ³	CAD BC OEL
Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique (CAS 112926-00-8 resp. 7631-86-9) - Poussière alvéolaire	TWA		6 mg/m ³	OEL (QUE)

Veillez consulter la dernière édition du texte source appropriée et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou des agences locales, pour plus d'informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles Techniques Appropriés Assurer une ventilation efficace.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux:	Lunettes de sécurité à écrans latéraux En cas d'apparition de poussières: porter des lunettes de protection hermétiques (par ex. lunettes en forme de panier)
Protection des Mains:	Autres renseignements: Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: tissu, caoutchouc, cuir. Autres renseignements: Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière ne sont pas valables pour les solides non dissous/les poussières.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Autre:	Une douche de sécurité et une douche oculaire devraient être facilement disponibles. Pour la détermination d'autres exigences pour l'équipement de protection individuelle, il est recommandé de procéder, avant d'utiliser le produit, à une appréciation des risques selon la norme OSHA (29 CFR 1910.132) pour les équipements de protection individuelle (PPE).
Protection Respiratoire:	Lorsque les conditions du milieu de travail exigent le port d'un respirateur, l'on doit suivre les exigences d'un programme de protection respiratoire qui répond aux normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Afin d'assurer une protection optimale de la peau: utiliser des savons surgras et une crème pour les soins cutanés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique:	Solide
Forme:	poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
Seuil de l'odeur:	Sans objet
Point de fusion:	Approximatif(ve) 3,092 °F/ 1,700 °C
Point d'ébullition:	Données non disponibles.
Inflammabilité:	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	Sans objet
Limites d'explosivité - inférieure:	Sans objet
Point d'éclair:	Sans objet (solide)
Température d'auto-inflammabilité:	Sans objet
Température de décomposition:	> 3,632 °F/> 2,000 °C
pH:	6.0 - 8.0 à 68 °F/20 °C Méthode: DIN / ISO 787 / 9 Concentration: 50 g/l Suspension

Viscosité

Viscosité dynamique:	Sans objet (solide)
Viscosité cinématique:	Sans objet (solide)
Durée d'écoulement:	Données non disponibles.

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:	> 1 mg/l
-------------------------------	----------

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Sans objet
Pression de vapeur:	Sans objet
Densité relative:	Données non disponibles.
Densité:	Approximatif(ve) 2 g/cm ³ à 68 °F/20 °C
Masse volumique apparente:	Données non disponibles.
Densité de vapeur (air=1):	Données non disponibles.

Autres informations

Aptitudes à l'explosion:	N'est pas attendu en raison de la structure
Propriétés oxydantes:	N'est pas attendu en raison de la structure
Auto-allumage:	Sans objet
Peroxydes:	Sans objet
Propriétés explosives de la poussière:	Pas de poussière explosive
Taux d'évaporation:	Sans objet
Énergie minimum d'ignition:	Sans objet

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue.
Conditions à Éviter:	Pas de dangers particuliers connus.
Matières Incompatibles:	Aucuns connus.
Produits de Décomposition Dangereux:	Aucuns connus.

11. Données toxicologiques

Informations générales:	La manipulation de ce produit n'a pas provoqué la silicose ou d'autres maladies spécifiques à un produit.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact Cutané:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec les yeux:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: DL 50, Rat, Femelle, mâle, > 5,000 mg/kg, OECD 401, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cutané

Produit: DL 50, Lapin, > 5,000 mg/kg, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Produit: CL 50, Rat, Femelle, mâle, 4 h, > 5.01 mg/l, OECD 436, Poussière ou brouillard, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: DSENO Rat, mâle, Orale, 28 day, 7 jours par semaine, >= 1,000 mg/kg, Pas d'effets négatifs.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: OECD 404, (Lapin), Non irritant, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: analogue à la méthode OECD, Lapin, Non irritant, Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429, Souris, Non un sensibilisateur de la peau.
Essai de maximisation, OCDE 406, Cobaye, Non un sensibilisateur de la peau.

Cancérogénicité

Produit: Ne contient aucune substance carcinogène tel que stipulé dans le C NTP, IARC et/ou OSHA. Aucune indication quant à un effet cancérigène.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales:

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

Mutagénicité de la Cellule Germinale

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

aucune indication quant à un effet mutagène

In vitro

Produit: Test de mutation du gène, OCDE 471: , négatif
Test de mutation du gène, OECD 490: , négatif
Aberration chromosomique, OCDE 473: , négatif

In vivo

Produit: Aberration chromosomique, OECD 475, Orale, Rat, mâle, négatif

Toxicité pour la Reproduction

Produit: pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Pas d'indications de propriétés critiques

Risque d'Aspiration

Produit: Sans objet

Renseignements sur les risques pour la santé**Autres dangers**

Produit: Données non disponibles.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson**

Produit: CL 50, Brachydanio rerio, 96 h, > 10,000 mg/IOCDE 203, L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Invertébrés Aquatiques

Produit: CE 50, Daphnia magna, 24 h, > 1,000 mg/IOCDE 202, L'indication de l'effet toxique se réfère à la concentration nominale.

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: CE 50, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h, > 173 mg/l, OCDE 201

Toxicité pour les microorganismes

Produit: CE 50, boue activée domestique, 3 h, > 2,500 mg/l, OECD 209

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson**

Produit: Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Toxicité pour les microorganismes

Produit: CE 50, boue activée domestique, 3 h, > 2,500 mg/l, OECD 209

Persistence et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Non attendu.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: , Sans objet

Mobilité dans le Sol:

Produit: Une mobilité notable dans le sol n'est pas attendue.

Résultats de l'évaluation des substances PBT et vPvB:

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs:

Autres dangers

Produit: Les données en notre possession n'entraînent pas de marquage pour l'environnement.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballages Contaminés: Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux. Autres pays: observer les règlements nationaux. Le matériel d'emballage devrait être recyclé ou mis au rebut conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales.

14. Informations relatives au transport

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Remarques : Produit non dangereux au sens des règlements de transport.

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux du Canada

Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Non réglementé.

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI Non réglementé.

Gaz à effet de serre

Non réglementé.

Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

CA CDSI	Non réglementé.
CA CDSII	Non réglementé.
CA CDSIII	Non réglementé.
CA CDSIV	Non réglementé.
CA CDSV	Non réglementé.
CA CDSVII	Non réglementé.
CA CDSVIII	Non réglementé.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

16. Autres informations

Date de Publication: 07/09/2019

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Version n°: 1.3**Abréviations et acronymes:**

CAD BC OEL:	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
OEL (QUE):	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées
CAD BC OEL / TWA:	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :
OEL (QUE) / TWA:	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, compensation, et loi sur la responsabilité; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DOT - Ministère du transport; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EHS - Substance extrêmement dangereuse; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MSHA - Administration de la sécurité et la santé minière; n.o.s. - Sans autres précisions; NFPA - Association nationale de la protection contre les incendies; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; RCRA - Loi sur la préservation des ressources et la récupération; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SARA - Loi portant sur la modification et la réautorisation; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

Autres Informations: Données non disponibles.**Informations sur la révision:** Toute modification ayant eu lieu depuis la version précédente sera indiquée dans la marge. La présente version remplace toutes les versions précédentes.

Nom du produit: SPHERILEX® DP-0112

Avis de non-responsabilité:

Ces informations et toutes les recommandations, techniques ou autres, sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à partir de la date de préparation. Les destinataires de ces informations et recommandations doivent faire leur propre évaluation quant à leur pertinence pour leurs besoins. En aucun cas Evonik n'assumera la responsabilité pour des dommages ou des pertes de quelque sorte que ce soit, résultant de l'utilisation ou la confiance placée en ces informations et recommandations. EVONIK REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE REPRÉSENTATION ET GARANTIE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA CONFORMITÉ À UN BESOIN PARTICULIER (MÊME SI EVONIK EST CONSCIENT DE CELA) PAR RAPPORT À TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS FOURNIES. Une référence à des noms de marque utilisés par d'autres sociétés n'est ni une recommandation ni une approbation du produit correspondant, et n'implique pas que les produits similaires ne pourraient pas être utilisés. Evonik se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations et/ou recommandations à tout moment, sans avis préalable ou ultérieur.